

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue **à huis clos** le 16 juillet 2020 à 8h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Daniel Bourdon, Denis Ethier, également par conférence téléphonique Éline Brière, Isabelle Nadon, Yves Desjardins formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: l'assistante-greffière, Véronik Chevrier.

20-07-514

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon d'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

ADOPTÉE.

20-07-515

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Éline Brière propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier, d'approuver l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

8.1 Embauche au poste de « manœuvre » au Service des loisirs, de la culture et des parcs.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

20-07-516

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 358-1 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX À L'AÉROPORT DE MONT-LAURIER

CONSIDÉRANT que le projet de règlement numéro 358-1, intitulé *Règlement modifiant le règlement 358 relatif à un emprunt et une dépense de 100 000 \$ pour l'exécution de travaux à l'aéroport de Mont-Laurier*, a été présenté, déposé et qu'un avis de motion a été donné conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Le président de la séance mentionne l'objet et la portée du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE, madame la conseillère Éline Brière propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier, d'adopter le règlement numéro 358-1, lequel entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉE.

20-07-517

PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÉOLUTION NUMÉRO 20-07-471

Madame la conseillère Éline Brière propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon, de prendre acte du dépôt du document modifié et du procès-verbal de correction, en date du 13 juillet 2020, en regard du préambule et du dispositif de la résolution numéro 20-07-471 intitulé *Centre d'exposition de Mont-Laurier – Augmentation du montant du cautionnement*, tel que présenté par la greffière.

ADOPTÉE.

20-07-518

MODIFIER LA RÉOLUTION NUMÉRO 20-07-473 CONCERNANT LE PROJET PILOTE POUR LA VENTE DE FRUITS ET LÉGUMES EN KIOSQUE MOBILE

Madame la conseillère Éline Brière propose, appuyé par monsieur le conseiller Yves Desjardins de modifier la résolution numéro 20-07-473 concernant le projet pilote pour la vente de fruits et légumes en kiosque mobile, afin de remplacer « à tous les vendredis » par « à tous les mercredis et vendredis ».

ADOPTÉE.

20-07-519

DEMANDE DE FINANCEMENT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 8 024 000 \$

CONSIDÉRANT qu'aucun nouveau financement n'était possible à l'automne 2019;

CONSIDÉRANT que des travaux prévus à divers règlements sont terminés ou en voie de l'être;

EN CONSÉQUENCE, madame la conseillère Éline Brière propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon, d'autoriser la trésorière à adresser une demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, afin de procéder à l'émission d'obligations pour et au nom de la Ville, pour financer de nouveaux règlements en date du 8 septembre 2020, selon la liste suivante :

Règlements		Ville	Tiers
316	Ponceau rue de la Madone	306 825 \$	306 875 \$
A-69	Camion-citerne	392 000 \$	
325	Chemins ruraux - AIRRL	209 000 \$	386 437 \$
327	Chemins ruraux - RIRL	104 354 \$	762 509 \$
330	Mise aux normes de la piscine	1 286 798 \$	528 202 \$

332	Infrastructures Coursol, Beaudry, Belcourt	314 000 \$	
336	Rue des Sources	80 000 \$	
337	Terrasse du Jardin	65 000 \$	
349	Pont de l'Île Laurée	50 000 \$	
350	Camion 10 roues	200 000 \$	
351	Centre-Ville	2 700 000 \$	
353	Aménagement extérieur du CSJL	132 000 \$	
356	Trottoirs, pont Bock et 117/309	100 000 \$	
358	Bordures aéroport	100 000 \$	
	Total:	6 039 977 \$	1 984 023 \$
	Total de l'émission:	8 024 000 \$	

ADOPTÉE.

20-07-520

EMBAUCHE AU POSTE DE « MANOEUVRE » AU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES PARCS

CONSIDÉRANT les augmentations salariales de 2 % offertes aux employés syndiqués de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'un réajustement salarial est nécessaire envers le poste de « manoeuvre » au Service des loisirs, de la culture et des parcs;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir une personne ressource pour l'encadrement des activités liées au ciné-pop et au marché public en contexte de la COVID-19;

EN CONSÉQUENCE, madame la conseillère Éline Brière propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon, d'augmenter de 2 %, pour les années 2019 et 2020, le salaire pour le poste de « manoeuvre » au Service des loisirs, de la culture et des parcs pour s'établir au taux horaire de 14,70 \$ plus 4 % de vacances.

De procéder à l'embauche d'un étudiant à titre de « manoeuvre » à raison de 10 heures/semaine pour 8 semaines pour couvrir les activités de ciné-pop et du marché public, au besoin.

ADOPTÉE.

20-07-521

ADJUDICATION DE LA SOUMISSION VML-G-20-14 POUR LA CRÉATION D'UN RÉPERTOIRE DE PRIX POUR L'ACHAT DE MATÉRIAUX D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC

CONSIDÉRANT que des soumissions sur invitation ont été demandées pour le répertoire de prix pour l'achat de matériaux d'égouts et d'aqueduc, qu'elles étaient reçues jusqu'au 8 juillet et ouvertes le même jour, devis VML-G-20-14;

CONSIDÉRANT que la soumission reçue est la suivante :

Réal Huot inc.

CONSIDÉRANT que les autres soumissionnaires invités, soit Wolseley Canada inc. et Marcel Baril se sont désistés;

CONSIDÉRANT que la soumission a été remise à monsieur François Gay, chargé de projet au Service des travaux publics et de l'ingénierie, pour étude et que sa recommandation est acceptée;

EN CONSÉQUENCE, madame la conseillère Élane Brière propose, appuyé par monsieur le conseiller Yves Desjardins, d'adjuger la soumission VML-G-20-14 pour le répertoire de prix pour l'achat de matériaux d'égouts et d'aqueduc, plus les taxes applicables, pour la période du 15 juillet 2020 au 14 juillet 2021, à Réal Huot inc.

L'adjudicataire devra respecter les exigences du devis.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

20-07-522

LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Véronik Chevrier, assistante-greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire